

Rimouski, 30 mai 2015

Objet : appui à la coalition «Touche pas à mes régions»

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite joindre ma voix à celle de nombreux acteurs qui militent en faveur d'une réflexion approfondie et d'un dialogue réel pour penser l'avenir du Québec, dont la Coalition «Touche pas à mes régions». À ce titre, il importe de reconnaître que la prospérité nationale passe par l'effort conjugué de l'ensemble des acteurs québécois, qu'ils s'y engagent depuis Montréal, Québec, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi ou ailleurs au Québec.

Pour générer de la richesse, il ne suffit pas, toutefois, d'avoir de bonnes idées; il faut pouvoir les traduire en véritables projets de développement. Un tel processus est complexe, souvent long, et demande un engagement soutenu de partenaires qui disposent de bons moyens financiers et d'expertises spécialisées.

C'est notamment ce que montrent les nombreux travaux menés en développement territorial depuis plus de 40 ans au Québec et ailleurs dans le monde, dont ceux de la Chaire du Canada en développement régional et territorial que je dirige. Un constat ressort toujours avec force : la première ressource essentielle demeure le capital social. En d'autres termes, les capacités des acteurs à se mobiliser, à s'organiser, à se coordonner et à travailler à des projets communs sont cruciales pour faire avancer le Québec. C'est ainsi qu'on a pu voir aboutir des propositions originales issues du travail concerté d'élus, d'associations en environnement, de collectifs de femmes, de représentants syndicaux, d'entreprises privées et d'autres acteurs de la société civile. En plus de celles plus traditionnelles, ils ont pu dégager et mettre en valeur des ressources nouvelles et particulièrement stratégiques dans les économies contemporaines : paysage, qualité du cadre de vie, vie culturelle, etc.

Un autre rôle fondamental joué par les organismes de développement et directions régionales de ministères demeure trop peu connu et reconnu : il s'agit de celui visant à territorialiser les politiques publiques. Ce travail se joue par exemple dans les ententes spécifiques nouées par les CRÉ et leurs partenaires touchant l'emploi, l'éducation, l'immigration, l'environnement, les jeunes et autres enjeux majeurs de nos sociétés contemporaines. Ces propositions vont dans le sens d'adapter les orientations gouvernementales aux réalités des territoires, de créer de la cohérence entre les actions de nombreux ministères sectoriels et de rendre plus efficiente l'action publique.



Grâce à tous ces travaux, nous avons donc une meilleure connaissance des dynamiques de développement territorial et sommes plus en mesure de renforcer les soutenir. Malheureusement plusieurs décisions récentes du gouvernement vont à contre-courant de ces résultats de recherche. En effet, les coupes de ressources financières et professionnelles dans plusieurs organisations en région, voire leur abolition, font en sorte de créer un vide. Certes, comme la nature a horreur du vide, celui-ci sera comblé mais par qui? Et avec quels moyens? Le seul palier municipal, même avec un pacte fiscal révisé, ne pourra pas réaliser ce travail. Même l'échelle de la MRC apparaît trop limitée devant certains enjeux structurels connus (baisse démographique, vieillissement de la population) et d'autres prenant de nouvelles formes, par exemple autour de l'exploitation des ressources naturelles. Dans le contexte actuel où les régions sont ciblées pour accueillir de plus en plus de méga-projets portés par de grands promoteurs privés, il est évident que seuls des acteurs territoriaux forts pourront parvenir à trouver des accords et arrangements qui répondent aux exigences nouvelles de nos sociétés, et qui favorisent l'acceptabilité sociale.

En somme, pour que les régions puissent encore contribuer à l'économie et à la prospérité du Québec, il importe de soutenir concrètement les capacités, expertises et outils de développement développés depuis des décennies par des intervenants devenus spécialistes de leur territoire. Tel est notamment l'esprit de la Loi sur l'occupation dynamique et la vitalité du territoire adoptée par le gouvernement du Québec. Or, comme le met en évidence et avec justesse le rapport «État d'avancement de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires» produit par Marie-Joëlle Brassard pour la coalition «Touche pas à mes régions», les décisions du gouvernement Couillard compromettent nombre de ses engagements.

En espérant que nos élus locaux et provinciaux seront sensibles à la démarche de mobilisation entreprise par la Coalition qui vise à mobiliser largement autour du plus grand chantier de notre génération, soit inscrire un Québec sur la voie d'un développement prospère et durable, un Québec qui soit fort de toutes ses régions.

Avec mes salutations distinguées,



Marie-José Fortin
Professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial,
Université du Québec à Rimouski
marie-jose_fortin@uqar.ca
www.uqar.ca/developpement-territorial



**Chaire de recherche du Canada
en développement régional et territorial**
Université du Québec à Rimouski